

SCRIPTA

Numéro Scripta : 3092

Auteur(s) : Guillaume fils Hamon [particulier]

Bénéficiaire(s) : Jersey, Saint-Hélier (abbaye)

Genre d'acte : notice

Authenticité :

Datation : 1185

Action juridique : fondation

Langue du texte : latin

Analyse

La charte de fondation de l'Abbaye de St Hélier par Guillaume Fils Hamon ne nous étant pas parvenue, nous avons jugé utile d'imprimer un extrait de la Chronique de Robert de Torigni (Edition de L. Delisle), qui est coté sous la date de 1185.

La date de la fondation de l'abbaye est incertaine. Dupont (i. 319), qui l'attribue vers l'année 1125, sans donner ses raisons, s'était trompé probablement par suite du fait qu'il avait assigné la date de vers 1130, au lieu de vers 1180, à la charte de Renaud de Carteret (N° 240).

A ce sujet nous savons que Guillaume Fils Hamon était de service auprès du jeune prince Henri en 1149–50, avant son accession au duché de Normandie, qu'il suivait la cour de ce prince pendant la période où celui-ci gouvernait en Normandie, et devenu Roi, pendant les douze premières années de son règne. Il atteste pendant tout ce temps maintes chartes. En 1166 il accompagna le Roi dans sa campagne en Bretagne et devint Sénéchal de Nantes. Il était encore en Bretagne en 1168 et signe comme Sénéchal en 1172. Nous avons la certitude qu'il fut témoin d'une charte en 1173, et il y a lieu de croire qu'une autre attestation par lui peut être quelque peu postérieure à cette date. Guillaume mourut probablement vers 1176. (Consultez Delisle, Actes de Henri II ; Introduction, p. 479 ; et Recueil, Tome i, pp. 14–15, 402, 405–6, 420, 581 ; et Tome ii, pp. 11, 74).

Un examen de ces dates infirme la probabilité que Guillaume ait pu fonder l'Abbaye de St Hélier dès l'année 1125. Nous serions plutôt porté à croire que cet événement eut lieu vers l'année 1155.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Société jersiaise, *Cartulaire de Jersey*, recueil de documents concernant l'histoire de l'île conservés aux archives du département de la Manche. 1er fasc., Jersey, Beresford, 1918, n° 228, p. 307-308.

Texte établi d'après a

Dominus Walterus, Rothomagensis archiepiscopus, impetravit a domino nostro Henrico, rege Anglorum, ut abbatia Sancti Elerii, quæ est in insula Gersoi, quam Willelmus filius Hamonis fecerat in eadem insula consilio et auxilio domini regis, jungeretur abbatia de Voto, quæ est juxta Cæsaris Burgum, quam imperatrix mater Henrici regis ædificaverat. Erat autem tripliciter ditior, tam in Normannia quam in Anglia, quam abbatia de Voto. Erat vero utraque de ordine Canonicorum regularium. Facta est itaque abbatia de Voto mater et caput, habens et perhenniter possidens abbatiam de Insula et omnia sibi pertinentia.